

Gestion des déchets de jardin

Tous les déchets de jardin de taille normale en petites quantités peuvent être déposés à la déchetterie dans la benne prévue à cet effet. Les responsables de la déchetterie pourront refuser les quantités trop importantes et vous inviter à les amener par vos soins directement chez :

Fricompost SA

Route de la Comba 46, 1725 Posieux

Tél. 026 401 04 50

info@fricompost.ch

lundi – vendredi 7h00 – 11h30 / 13h00 – 16h30

Pour ce faire, il faut auparavant obligatoirement remplir un bon disponible sur le site internet de la commune www.chenens.ch (rubrique Services techniques – Déchetterie – Collecte des déchets) ou directement à l'administration communale.

NOUVEAUTÉS

Dans le cadre des travaux d'agrandissement de la déchetterie, une nouvelle benne à déchets verts a été installée à l'extérieur de l'enceinte de la déchetterie. Cette dernière est accessible 24h/24 et 7j/7. Vous pouvez y accéder à l'aide de votre clé à puce (compacteur).

Dépôt de gazon **NOUVEAUTÉS**

Les personnes ayant du gazon ont 2 possibilités pour l'évacuer :

- directement dans la benne à déchets verts à la déchetterie
- auprès d'un agriculteur

Dans les 2 cas, il est nécessaire de procéder à une inscription auprès de l'administration communale. Le coût annuel est de Fr. 20.- pour 100 m² de gazon. Il sera facturé en même temps que la taxe des déchets.